



COVID 19: MASQUE OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA VENTE -LJ DC2M VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE HOTEL – BAR - RESTAURANT 46 PLACE DE SOURZY
69700 MONTAGNY

VENTE DU 04/06/2020

Montagny, 46, place de Sourzy 69700 Montagny

JEUDI 04 JUIN 2020 A 10 heures

46 PLACE DE SOURZY

69700 MONTAGNY

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE HOTEL – BAR - RESTAURANT

Liquidation Judiciaire de la SAS DC2M immatriculée au registre du commerce de LYON sous le numéro 832 221 126.

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon, en date du 11 SEPTEMBRE 2019

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 09 JANVIER 2020

VISITE VIRTUELLE AVEC LE LIEN :

<https://youtu.be/nu3YBoi2oIA>

MISE A PRIX : 20 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail, LICENCE IV) à concurrence de 50 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 50 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 09 JANVIER 2020. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à la

Selarl MJ-Synergie –MJ représenté par Maître Bruno WALCZAK et Maître Michaël ELANCERY,

Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES,

Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C PARTENAIRES.
Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs judiciaires à Lyon.

Le propriétaire des murs est Madame PIGEON ALEXANDRA représenté par CITYA VENDOME LUMIERE SISE
107 Rue Servient, 69003 Lyon

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10 000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable rempli l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.40 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

15 Place Jules Ferry 69006 Lyon

Tel : 04.72.83.20.20 de 9h à 12h - Télécopie : 04.72.83.20.29

Internet : [http : //www.2C-PARTENAIRES.com](http://www.2C-PARTENAIRES.com)

e.mail : Contact@2c-partenaires.com

Intra- Communautaire FR 04394706642 Siret : 39470664200037 – APE 8299Z

FONDS DE COMMERCE

DC2M

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE HOTEL – BAR – RESTAURANT

Mise à prix : 20 000 €

Consignation : 10 000 €

MONTANT ACTUEL DU LOYER : 1 595.94 € SANS TVA par MOIS et 700 € acompte sur charge

Echéance du loyer : 1er du mois

Révision / indexation INSEE 2ème trimestre 1622

TEOM et autres taxes locatives à charge du preneur

Provision sur charges : régularisation annuelle 700 €

Dépôt de garantie : 3 MOIS DE LOYER SOIT 4 787.82 €

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.28 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjugé de 1 € à 23 000 €

Si adjugé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.